

Le risque routier en entreprise: quelles actions de prévention ?

Le risque routier doit être identifié et évalué dans le Document Unique. Un plan d'actions de prévention doit être ensuite élaboré, notamment dans le cadre de la mission professionnelle.

Les véhicules d'entreprise

› Assurer le maintien en état de conformité et de fonctionnement des véhicules

› Mettre en place des procédures de suivi de l'état des véhicules : carnet de suivi, fiches de signalement de dysfonctionnement...

› Equiper les véhicules en fonction de l'activité: aménagement, dispositifs de sécurité...



L'organisation

› Limiter le nombre et la fréquence des déplacements (regrouper les missions par secteur)

› Planifier les déplacements (itinéraires, temps de trajet et temps de pause nécessaire, parcours le plus sûr...)



› Mettre à disposition un lieu adapté pour les pauses déjeuner pour réduire les trajets

› Privilégier l'utilisation de solutions techniques (visioconférence, audioconférence...)

L'information, la formation, la sensibilisation

› Définir des règles de communication entre l'entreprise et les conducteurs

› S'assurer de la validité du permis de conduire des salariés

› Sensibiliser sur le respect des temps de pause pendant les trajets longs

› Recommander l'utilisation des transports en commun

› Mettre en place une conduite à tenir en cas de panne ou d'accident

› Intégrer dans le règlement intérieur l'interdiction de conduire sous l'emprise de l'alcool ou de drogues

Pour aller plus loin:

Vous pouvez consulter les documents et affiches INRS sur le thème «risque routier» (www.inrs.fr)

- Dossier web « Risques routiers »
- « Le risque routier, un risque professionnel à maîtriser » ED 935
- « Conduire est un acte de travail » ED 934
- « Le risque routier en mission - Guide d'évaluation des risques » ED 986
- « Le carnet de suivi des véhicules utilitaires légers » ED 6055

L'équipe pluridisciplinaire du SSTMC est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels



Service de
Santé au Travail

Service de Santé au Travail Muret Comminges
12 avenue Vincent AURIOL BP 77
31603 MURET Cedex

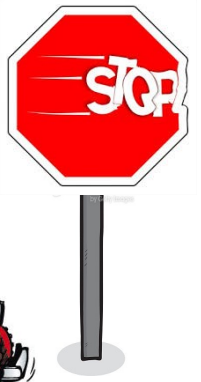
Muret: Tél : 05 61 51 03 88 Fax : 05 62 23 02 79
E-mail: contact.muret@sstmc.fr

Saint Gaudens: Tél: 05.62.00.90.90 Fax: 05.61.95.33.72
E-mail: contact.saint-gaudens@sstmc.fr

Site internet: www.sst-muret.fr



Prévention des risques professionnels



Stop au risque routier !

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

Savez-vous que le risque routier est la première cause d'accident mortel en France ? Nous sommes donc tous concernés !

Il existe deux types d'accidents liés au risque routier professionnel :

- › L'accident de trajet domicile / travail
- › L'accident dans le cadre d'une mission professionnelle

Salariés

Que faire pour prévenir les risques ?

Adopter une conduite responsable

Respecter le Code de la Route

- › Ne pas utiliser le téléphone au volant
- › Programmer le système d'aide à la navigation à l'avance
- › Adapter sa vitesse à l'environnement (voies de circulation, conditions météo...), respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité



› Ne pas conduire sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments pouvant être incompatibles

1 accident sur 10 est associé à l'usage du téléphone pendant la conduite
1 accident mortel sur 3 est causé par l'alcool

Avoir une hygiène de vie adaptée

- › Avoir une alimentation saine
- › S'hydrater suffisamment
- › Contrôler régulièrement sa vue
- › Entretenir sa forme physique
- › Dormir suffisamment, partir reposé



Être attentif aux premiers signes de fatigue

› Faire des pauses régulières (toutes les 2 heures), et dès l'apparition de signaux d'alerte : *bâillements, picotements des yeux, paupières lourdes, fixité du regard, difficulté à se concentrer, raideurs, engourdissement, besoin de changer de position...*

› Se méfier de certaines heures propices à la somnolence : entre 13h et 15h, entre 2h et 5h.



1/3 des accidents mortels sur autoroute sont principalement liés à la somnolence

Au-delà de 17h d'affilée sans sommeil, les réflexes du conducteur diminuent autant que s'il avait un taux d'alcoolémie de 0,5g/l dans le sang

Utiliser des équipements adaptés

- › Utiliser un véhicule adapté, en fonction de l'activité professionnelle
- › Contrôler l'état du véhicule : pneus, éclairage, niveaux...



- › Utiliser les équipements de sécurité à disposition : limiteur ou régulateur de vitesse, ceinture de sécurité...
- › Arrimer et bien répartir les charges dans le coffre

Un choc à 50 km/h multiplie par 20 le poids d'un objet propulsé

Organiser ses déplacements

- › Préparer l'itinéraire, s'informer des conditions de trafic
- › S'informer et tenir compte des conditions météo avant de prendre la route
- › Organiser et regrouper les déplacements de façon à ne pas être pressé



› En cas de long trajet, dans la mesure du possible, anticiper le départ la veille ou rester sur place après la journée de travail

- › Ne pas hésiter à utiliser les transports en commun ou le covoiturage dès que possible
- › Rester vigilant sur les trajets habituels, même courts

L'habitude entraîne une baisse de vigilance : 75% des accidents ont lieu à proximité du domicile